

LETTRÉ OUVERTE À MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Médecin opposé
au rationnement
de l'EPO

ATTEINTE À LA QUALITÉ DES SOINS DES PATIENTS DIALYSÉS

Après une bataille de plus de 10 ans, les patients souffrant d'une insuffisance rénale chronique parvenaient enfin en 2001 à bénéficier de l'égalité et de la facilité d'accès au traitement à l'EPO (agent stimulant de la fabrication des globules rouges).

Le traitement à l'EPO est la condition, surtout pour les patients les plus fragilisés, d'un retour à une vie familiale, sociale et professionnelle. Il a permis également d'arrêter les transfusions sanguines et tous les risques associés.

Les différents acteurs du soin – médecins de ville, pharmaciens, praticiens libéraux exerçant en établissement hospitalier et établissements – étaient coordonnés autour du patient permettant un parcours de soin optimal.

Aujourd'hui, pour des raisons de technique financière, un projet d'arrêt* du ministère de la Santé remet en question les modalités d'accès à l'EPO et déstabilise cette coordination dont tous se réjouissent.

Monsieur le Président de la République, le coût médical colossal de la "non qualité" des soins que ce projet générera inmanquablement, sera sans commune mesure avec les économies supposées à court terme en 2010.

Nous vous demandons donc le retrait immédiat de ce projet d'arrêt qui, à défaut, s'appliquerait dès le 1^{er} mars.

Nous vous proposons, ensemble avec les pouvoirs publics, d'envisager l'évolution de la dialyse en France en organisant des Etats Généraux pour le plus grand bénéfice des patients dialysés.

* Cet arrêté prévoit de retirer le traitement à l'EPO (érythropoïétine) de la liste des produits facturables en sus par les établissements pour le réintégrer dans le forfait dialyse.

Lamine GHARBI
Président FHP-MCO
Fédération de
l'hospitalisation privée MCO

FHP
MCO
MISSION D'HOMOLOGATION MÉDICALE

Dr. Gilles SCHÜTZ
Président FHP-Dialyse
Fédération de
l'hospitalisation
privée Dialyse

FHP
DIALYSE

Antoine DUBOUT
Président de la FEHAP,
Fédération des
établissements hospitaliers
et d'aide à la personne

FEHAP
FAIRE NOS LIÉGÉS

Régis VOLLE
Président FNAIR
Fédération nationale
d'aide aux insuffisants
rénaux

fnair

Pr. Thierry
HANNEDOUCHE
Président de la société
francophone de dialyse

Société
francophone
de
dialyse

Dr. Jean Paul ORTIZ
Président SNL,
Syndicat des
néphrologues libéraux

Le Syndicat
des
Néphrologues
Libéraux

Dr. Jacques
CHANLIAU
Président du Syndicat
des néphrologues associatifs

Dr. Bernard
COUDERC
Président de l'UNHPC
Union nationale hospitalière
privée de cancérologie

UNHPC